

Axe 2 : Sécuriser les parcours des élèves en assurant à tous un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle

Priorité 3 : Réduire le décrochage scolaire en sécurisant les parcours de formation

Pilotes : Mme LEVECQUE et M. NELSON

Objectifs	Réussites / Résultats obtenus	Tendance ↗ ↘ ↔ ↶ ?	Points de vigilance A renforcer / à poursuivre Marges de progrès	Cibles
Améliorer la prise en charge des élèves en situation décrochage scolaire	- 1 référent Décrochage scolaire par établissement - 72 référents décrochage scolaire formés	↗	- S'appuyer sur les personnes titulaires du CPLDS -« Stabiliser » les référents décrochage scolaire nommés -Nommer 1 référent SIEI/RIO dans chaque Etablissement	1 formation par bassin des acteurs Décrochage scolaire -Minimum 1 projet remédiation par Réseau FOQUALE
Diviser le nombre de décrocheurs par 2 sur 3 ans	De 2016 à 2018: baisse de 24% Novembre 18=1283 décrocheurs (Guadeloupe+ St Martin)	↗	Etablir la convention (RECTORAT /Région) : transfert compétences PSAD	Nombre de décrocheurs inférieur à 1000

Perspectives :

- *Accompagner les référents décrochage scolaire de chaque établissement vers la conduite à minima d'un projet prévention du décrochage scolaire*
- *Sensibiliser les chefs d'établissement à positionner leur EPLE en tant que support des dispositifs*
- *Conventionner avec les collectivités pour la prise en charge des « injoignables » sur chaque territoire*
- *1 action remédiation par bassin pilotée par responsable FOQUALE (MOREX, service civique alterné ...)*
- *Revoir plan de financement des actions par le FSE*

Commentaire général :

La mise en œuvre du plan « tous mobilisés contre le décrochage scolaire » a permis de mettre en place toutes les instances, les outils et les acteurs nécessaires contribuant à la baisse effective du nombre de décrocheurs dans l'académie. Il s'agit maintenant de recentrer l'action de tous les acteurs sur la prévention du décrochage en travaillant prioritairement sur les liaisons entre cycles.